

Formation spécialisée Mécanique de véhicules électriques



Le **Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la Mauricie** et le **Service de la formation continue du CSS du Chemin-du-Roy** vous offrent l'opportunité d'inscrire vos employés à une attestation d'études professionnelles en véhicules électriques (AEP)

 **Début de la formation** : fin septembre 2025

 **Nombre de places limité** à 12 participants

 **Lieu** : CPA – 1190, boulevard Thibeau, Trois-Rivières

 **Formation rémunérée pour les employés**
Remboursement au taux applicable du décret pour l'employeur.
Salaire entièrement subventionné jusqu'à concurrence de 21\$ de l'heure

 **Horaire** : du mardi au jeudi, de 8 h à 16 h
(Calendrier adapté en fonction de la période de changement des pneus des ateliers mécaniques)

 **Critère d'admission** :

DEP en mécanique automobile requis

(Cette formation d'une durée totale de 645 heures est offerte en formule ATE (Alternance Travail-Études))

Pour de plus amples informations, contactez-nous :

- ✦ CPA pour joindre Patrick Desaulniers (819) 378-6378 # 104 pdesaulniers@cpiamauricie.com
- ✦ CSS du Chemin-du-Roy pour joindre Isabelle Cloutier (819) 379-5989 # 7558
cloutieri@csscdr.gouv.qc.ca